

Les jeunes immigrés construisent leur identité

Les jeunes issus de l'immigration, en l'absence de structures politiques, mobilisent le culturel afin de construire leur identité et porter leurs revendications.

Houria Alami M'Chichi

L'appellation est le point de passage premier. Faut-il parler de la seconde, voire de la troisième génération ? Ou plutôt des beurs ? Ou encore des *Secondo* ou *seconda* selon le terme qui est en vogue à Zurich ? Ou tout simplement des jeunes issus de l'immigration ? (« Les *secondos* sont fiers de leurs racines doubles », dans *Courier International*, n° 676, 16 au 22 octobre 2003).

Il faut ensuite se poser la question de la pertinence de l'utilisation du mot intégration concernant cette population. Autrement dit, la relation étroite établie entre la problématique de l'intégration et le phénomène de la migration est-elle adaptée à la population des jeunes issus de l'immigration ? Ces jeunes, nés ou arrivés en bas âge, ayant souvent acquis la nationalité du pays dans lequel leurs parents se sont installés, peuvent-ils être traités comme des étrangers/immigrés ?

L'immigration est devenue en grande partie, un problème à travers les effets sociaux de l'appréciation de la place de générations issues de l'immigration, c'est-à-dire de fils et de filles d'immigrés maghrébins en particulier. Partant d'une réalité différente de celle de leurs parents, ce sont en effet ces jeunes qui ont imposé la nécessité d'envisager de nouvelles perspectives d'installation et ont donc, de ce fait, posé les questions les plus directes au contenu des politiques d'intégration. Appelés à faire leur place dans une société dans laquelle se dessinent pour eux toutes les perspectives d'avenir, ils/elles cherchent à se positionner et à donner des contours précis à leur intégration.

Quel sens donner dans ce cas à l'intégration ?

Les jeunes ont-ils vocation à s'intégrer dans le sens commun pris par le terme qui lie migration et intégration ? Les débats sur les politiques d'intégration partout associés à la migration ont provoqué un glissement de contenu du mot intégration dans un sens limité. L'intégration dans son acception large concerne tous ceux qui sont en marge du système. Entendue ainsi, elle a pour vocation de donner de la consistance au lien social.

Compte tenu des mutations de statut des jeunes issus de l'immigration, c'est peut-être cette interprétation qui

mérite d'être considérée, car, fondamentalement, les problèmes de ces jeunes nouveaux/futurs européens sont de positionnement et de consolidation du lien social dans le pays où ils sont et dans l'ensemble européen.

A ce titre, on peut dire que la problématique de l'intégration des jeunes issus de l'immigration est un vrai/faux problème. C'est un faux problème précisément parce que ces populations sont très imprégnées des valeurs et du mode de vie de la société à laquelle leurs parents étaient étrangers. C'est pourtant aussi un vrai problème parce que l'intégration est avant tout un processus qui est à la fois social et psychologique, processus dont ils n'ont pas encore achevé le parcours. Leurs problèmes prennent davantage d'acuité parce qu'ils ont pour vocation de s'insérer dans des nations qui, malgré leur diversité, vivent avec l'idée qu'elles ont achevé leur intégration et construit une définition commune des valeurs collectives. Pour cette raison, les jeunes semblent perturber une cohésion sociale qui fonctionnait bien... sans eux.

Bien plus, les valeurs, que ces jeunes proposent d'insérer dans la définition de la culture des pays dans lesquels ils sont citoyens et de l'Union européenne (UE), sont souvent considérées comme conflictuelles parce que différentes du fond commun.

La conception dominante de l'intégration en Europe

Partout en Europe, malgré les variantes nationales, l'intégration est définie par rapport à une conception de la culture qui exclut ou marginalise les immigrés. La crispation de certains autour de la nécessité de l'inscription de l'identité commune chrétienne dans le texte de la Constitution européenne semble bien en être un indice. La crise d'identité des jeunes issus de l'immigration s'opère ainsi sur un fond de crise de l'Europe qui a du mal à penser une culture commune.

Alors qu'aux Etats-Unis, le modèle américain reconnaît aux groupes ethniques minoritaires un pouvoir de



Manifestation contre le plan annoncé par le gouvernement français d'interdire les symboles religieux dans les écoles publiques. Paris, janvier 2004. / AP RADIALPRESS

transformation de la culture de la société d'accueil, en Europe, de manière générale, les sociétés, nourries par un sentiment d'auto-satisfaction issu de la conviction de l'ancienneté de leur histoire, ont des difficultés à se penser comme des pays d'immigration et donc à accepter de redéfinir leurs sociétés et leurs fonds culturels communs par l'intégration de populations étrangères, de surcroît, porteuses de valeurs considérées comme susceptibles d'altérer la culture européenne.

Ce refus est renforcé par la composition des flux migratoires constitués, pendant une longue période, par des personnes en bas de l'échelle sociale et par les origines nationales marquées par des rapports de force Nord-Sud défavorables. Or, de nos jours, les jeunes « marqués » par l'immigration exercent une pression telle qu'ils obligent à une révision de ces conceptions.

Les jeunes sont renvoyés à des identités originelles dont ils maîtrisent peu le contenu, à une religion avec laquelle ils n'entretiennent souvent qu'un rapport superficiel... Enfants d'ouvriers qui ont supporté brimades, rejets et discriminations sans pouvoir protester, les jeunes aujourd'hui sont animés par un profond désir de reconnaissance. Maîtrisé, ce désir s'exprime par différents canaux scolaires, associatifs, professionnels ou autres. Dans le cas contraire, ceux qui se sentent enfermés dans leurs

quartiers, dans leurs échecs ou dans leurs identités peuvent développer des attitudes déviantes et se livrer à des violences. En France, par exemple, 49,8 % des mineurs jugés sont issus de l'immigration maghrébine. Cette « suractivité » ou « surreprésentation » des maghrébins dans la délinquance est à prendre avec précaution et mérite incontestablement d'être décodée pour apprécier le comportement de la justice à leur égard – la justice a tendance à « concentrer son énergie à condamner les jeunes d'origine étrangère » – mais aussi en termes de signification sociale – « les jeunes croient à une lecture communautaire de la justice » – ce qui pourrait signer « l'échec d'une politique d'intégration ». (D'après une étude menée par Sébastien Roché et Monique Dagnaud, *Le Monde*, 16 avril 2004.) Pourtant, ces violences elles-mêmes peuvent être comprises comme le reflet de leur refus de se soumettre au regard négatif qui est porté sur eux et de leur désir de faire leur place.

Or, face au vide politique qui caractérise notre époque, aucune structure politique ou syndicale n'existe pour porter la demande dans son double aspect demande de reconnaissance et dissidence comme cela a été le cas pour d'autres immigrations.

Toutes les politiques relatives à l'intégration doivent tenir compte de la nécessité de comprendre le sens profond des réactions y compris dans leurs manifestations violentes, autrement dit de tenir compte du sens caché de certaines demandes d'intégration.

On a longtemps considéré que l'organisation symbolique de la situation des immigrés s'articulait autour d'un *ici* et d'un *là-bas*. L'*ici* était représenté par la vie quotidienne à travers l'école, le travail, le *là-bas* a eu, pendant longtemps des frontières floues, il impliquait plusieurs dimensions : la culture reçue dans la famille dans le champ de la sphère privée et la relation par rapport à un lieu géographique de référence souvent peu connu et perçu comme un espace d'appartenance lointain et vague.

Aujourd'hui, cette division commode a perdu de sa consistance et tout se déroule *ici*. Dans un contexte de mondialisation, les frontières du *ici* se sont étendues entraînant l'implication des sociétés dans des enjeux politiques internationaux où les conflits culturels apparaissent comme incontournables et font que, tant au niveau interne qu'externe, l'islam est vécu comme facteur central des tensions.

La qualification « ni européen, ni maghrébin » est dépassée. De manière claire, les jeunes se définissent par rapport à leur espace de vie concret.

La thématique « immigration » est en quelque sorte réappropriée par ceux et celles qui se sentent concerné/es et qui, même lorsqu'ils sont naturalisé/es, se sentent interpellé/es par la question. Ils ne laissent plus l'exclusivité des discours sur la migration à l'extrême droite. Ils revendiquent leur identité et cherchent à lui donner un contenu. Ils transmettent ainsi un message politique de revendications de droits, droits à l'existence, à la reconnaissance lesquels s'expriment par des demandes en matière éducative, culturelle, économique, politique, c'est à dire en matière d'égalité.

Montrés du doigt comme responsables de l'insécurité, les jeunes des cités réagissent et se révèlent eux-mêmes sensibles aux discours sécuritaires parce qu'ils se considèrent comme des cibles privilégiés des attaques racistes... Dans les cités ils cherchent à s'organiser pour en limiter les effets et pour dénoncer les discriminations dont ils sont l'objet et créent associations, journaux, radios...

L'intégration par le politique

Naturalisés, ils sont appelés à définir leurs positions par rapport au champ politique. Mais, malgré une évolution certaine dans le sens de la participation, leurs réactions restent encore marquées par le rejet subi. « Je ne voterai pas tant que mes parents ne votent pas au niveau local, ... en résumé, c'est *ferme-la* pour les parents et *cause toujours* pour les enfants », c'est ainsi que s'exprime un jeune interrogé sur la question du vote en France. (*Le Monde Diplomatique*, juillet 2002).

« Le misérabilisme, c'est fini. La beur-attitude télé-guidée ne veut plus rien dire » renchérit un autre (idem.).

En Belgique, l'implication dans le politique est plus grande et dès 1988, trois belges d'origine marocaine sont élus dans les conseils communaux en Flandre et en Wallonie. 1991 marque un tournant dans l'implication des candidats originaires de pays musulmans, particulièrement des marocains à l'occasion des élections législatives. (Hassan Boussetta « Citoyenneté et participation politique : l'exemple des belges d'origine marocaine à Bruxelles », dans *Migration et citoyenneté*, actes du colloque organisé par l'AMERM, 2003, publié avec le concours de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'Étranger). En 1991, même si elle n'a pas été élue, c'est une candidate marocaine qui a réalisé le meilleur score parmi les candidats issus de l'immigration.

Aux communales de 2000, 72 élus sont d'origine marocaine à Bruxelles et 13 en Flandre. En prévision des élections régionales et européennes du 13 juin 2004, la liste Parti Socialiste (PS) recueille 22 candidats d'origine immigrée sur 88, dont 18 marocains...

A Zurich aussi, les jeunes se sont organisés dans le sens de la participation. Ils ont ainsi constitué une liste « second@s Plus » pour un conseil national de migrants et ont mis en place une liste paritaire femmes-hommes, l'arobase permettant d'exprimer à la fois le féminin et

le masculin. Ils ont procédé ainsi à un repositionnement positif sur la scène politique.

Avec ou sans foulard, les filles partie prenante au processus d'intégration

Pendant de longues années, les femmes sont restées à l'ombre de la famille, de l'homme immigré, de la société. Elles avaient beau être là, elles ne semblaient pas avoir d'existence réelle. Avec la génération des filles, ce silence est rompu. La question féminine va alors se trouver au centre du débat. Et, lorsque les maghrébins commencent à investir le champ politique, une polémique va se développer autour du thème de l'altérité qui va passer par les femmes.

La question est de savoir quelle est l'attitude des filles maghrébines (qu'elles soient ou non naturalisées) par rapport à la problématique de l'intégration. Autrement dit, ont-elles une façon particulière de voir les choses ? Dans quelle mesure sont-elles des actrices de leur intégration ? Comment construisent-elles leur identité politique ?

L'analyse de la réalité semble davantage faire apparaître l'instrumentalisation de leur position qu'une capacité d'intervention active sur cette problématique. Une lecture plus fine laisse cependant apparaître une participation plus forte qu'il n'y paraît à première vue.

Pour les filles maghrébines, cette identité, dans sa définition, est marquée par une perception qui les considère d'abord comme image de l'immigration maghrébine, image largement négative en particulier sur la question des rapports hommes-femmes.

La première tendance qui va dominer va traiter les filles avec une grande bienveillance à partir de l'hypothèse qu'elles sont plus proches que les garçons de la même communauté de la culture occidentale parce que le modèle qui leur est proposé est égalitaire. La question va apparaître comme d'autant plus sensible qu'elle concerne les jeunes considérées comme le groupe le plus fragile, le plus malléable aux sollicitations des uns et des autres.

La progression du port du foulard va, partout en Europe, dans un contexte difficile, désorienter et revitaliser la méfiance à l'égard des filles.

Dans la quête que mènent garçons et filles de la communauté maghrébine pour l'acquisition d'un statut social « normal » c'est-à-dire stable et reconnu qui se démarque de celui des parents qui était le plus souvent dévalorisé, les réactions des garçons ont été longtemps plus visibles que celles des filles particulièrement lorsqu'elles se manifestaient par les accrochages violents avec les forces de l'ordre, ou par les actes de délinquance...

L'affaire dite des foulards en 1989 marque un tournant dans l'entrée des filles dans l'espace politique français. A la même époque, en Belgique, en Allemagne et ailleurs, les débats ont été parfois vifs. A l'instar de ce qui s'est passé en France, en Belgique certains établissements scolaires ont procédé à des interdictions. Mais

c'est surtout dans l'enseignement supérieur et dans le marché de l'emploi que la question a connu le plus de problèmes, certaines écoles supérieures à Bruxelles refusant des candidates pour cause de port de foulard.

Le foulard étant vu comme symbole de la soumission des femmes aux hommes, le regard porté sur les filles qui le revendiquent change ; l'incompréhension s'installe, les maghrébines étant perçues, d'une certaine façon, comme incapables de saisir la chance qui leur est offerte de s'« émanciper », et de s'intégrer de cette façon...

Les arguments avancés par les élus belges qui ont réclamé une loi à la française sur le voile insistent sur le principe de l'égalité hommes-femmes, les femmes musulmanes portant le foulard étant considérées comme des opprimées qu'il faut protéger « contre ceux qui entendent les maintenir dans un statut d'infériorité » (*Le Monde*, 8 janvier 2004). En janvier 2004, une sénatrice du PS et un sénateur du mouvement réformateur, libéral francophone ont déposé un projet de loi en ce sens. De même, la jurisprudence de la Cour européenne de justice abonde dans le même sens, estimant le plus souvent que le port du foulard dans les établissements scolaires peut constituer en soi un trouble à l'ordre public et transmettre une image qui peut porter atteinte à la laïcité et au caractère démocratique des écoles.

En Allemagne, les propos du président favorable à l'interdiction de l'ensemble des signes religieux à l'école, assimilant voile et croix a soulevé un tollé de protestations polarisées autour de l'idée que l'obligation du voile est oppressive pour les femmes musulmanes alors que la croix symbolise l'identité allemande chrétienne (idem).

Or, toutes les pratiques des filles issues de l'immigration interpellent dans la mesure où elles sont entièrement articulées autour de l'appartenance à la société de résidence. En ce sens, le port du foulard n'apparaît pas nécessairement comme un signe de rejet de l'intégration. Au contraire, même si cela peut sembler paradoxal, il faut accepter de ne pas écarter trop facilement l'idée qu'il puisse signifier désir d'intégration dans le sens de vivre sereinement ici pour les filles issues de l'immigration maghrébine qui participent ainsi au mouvement de ré-appropriation des valeurs de leur communauté. (*Féminité, minorité, islamité*, coordonnée par Fabienne Brion, 2004, collections « Carrefours », Bruyant-Academia, Louvain).

C'est, autrement dit, un moyen d'ordre tactique par une espèce de retournement du stigmatisme dont est frappée l'immigration puisqu'en effet l'islam est perçu comme ce qui est le plus fortement contesté et dénigré par les différentes sociétés de résidence.

Bien sûr, cela ne signifie nullement que les filles ont une conscience claire des enjeux à l'œuvre. Mais le fait pour les filles de participer à un mouvement collectif d'affirmation de soi ne peut être sans conséquence sur les définitions de leur place dans la société. Chargées d'une certaine façon d'une mission, elles renforcent leur participation dans le champ public. Elles peuvent, dans un contexte favorable qui est celui des sociétés occi-

dentales en profiter pour s'imposer et renforcer, à leur profit cette fois, la culture de résistance mise en avant.

L'identité apparaît, dans ce contexte, comme un moyen au service d'une véritable stratégie relevant de la provocation en raison de son pouvoir de réaction à l'intérieur de la société européenne. Ainsi, à travers une stratégie d'affirmation identitaire, se lit en fait un mouvement d'intégration sur la base d'une résistance qui ne s'adresse pas seulement à la société globale mais aussi à leur propre communauté. C'est ainsi que, face aux excès de leur communauté, elles s'organisent pour dénoncer le contrôle qu'on tente d'exercer sur elles. Elles n'hésitent plus à s'insurger contre les mariages forcés et contre les entraves que les jeunes hommes de leurs quartiers en particulier cherchent à leur imposer. (Méliane Loubna, avec la collaboration de Marie-Thérèse Cuny, 2003, Oh Editions et Fadéla Alara, avec la collaboration de Sylvia Zappi, 2003, *Ni putes, ni soumises*, La Découverte).

Pour construire leur identité, les filles s'engagent dans différents modes de participation. Le garçon, surtout dans les quartiers populaires, construit son identité par le biais de la rue. Les filles, quant à elles, investissent moins la rue. Ce qui explique pourquoi leur visibilité est plus assurée dans des champs comme ceux de l'école et du travail.

Les stratégies d'autonomisation des filles, pour limitées qu'elles soient, n'en sont pas moins intéressantes à noter. Elles sont nichées parfois dans des pratiques traditionnelles. Mais pour l'essentiel, on peut très observer la présence sur la scène publique de plus en plus importante des filles dites de la seconde génération qui ont pu acquérir un capital culturel suffisant et prendre conscience de leur identité. Elles capitalisent les liens qu'elles ont avec leur communauté ainsi que ceux qu'elles entretiennent avec la communauté des pays dont elles sont souvent citoyennes, ce qui leur permet de dialoguer avec les uns et avec les autres et de contribuer à l'établissement d'une culture de synthèse. L'initiative prise à travers l'engagement associatif en constitue un témoignage intéressant.

La problématique de l'intégration n'est pas aisée à cerner du fait de ses multiples aspects et du fait des mutations profondes qu'elle comporte. Dans le cas des jeunes issus de l'immigration, elle appelle à une grande vigilance en particulier parce que, en l'absence d'autres structures politiques susceptibles de soutenir et de porter les revendications, les formes d'expression mobilisent le culturel, ce qui fait de la culture un registre d'énonciation du politique. C'est, en effet, dans un contexte ébranlé par la crise du politique qui caractérise notre époque que ces jeunes ont à construire leur identité et à faire leur place.

Mais comprendre le rôle joué par la culture ne doit pas conduire à en surdéterminer le poids : toute explication qui va dans ce sens contient le risque d'oubli des raisons sociales et politiques des malaises, de confirmation des idéologies d'exclusion de part et d'autre et de ralentissement de l'intégration qui, aujourd'hui, à des rythmes divers, progresse partout. ■